



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La Mutualité Française lance « Place de la Santé – L’Observatoire » afin de nourrir le débat public

Quatre mois après l’élection présidentielle, la Mutualité Française poursuit le débat public sur l’avenir de notre protection sociale, en lançant un Observatoire. Présenté à l’occasion des Journées de Rentrée de la Mutualité Française à Nancy, cet Observatoire est composé d’une 1^{ère} partie, « Des réalités », présentant des « indicateurs du réel », et d’une 2^{nde} partie, « Des perceptions », composée d’une étude d’opinion mesurant le ressenti des Français sur notre système de santé.

« DES REALITES »

Alors qu’Emmanuel Macron a fixé l’objectif d’un reste à charge zéro en optique, dentaire et audioprothèse, la Mutualité Française a choisi de consacrer la 1^{ère} édition de son Observatoire à cette question du reste à charge. L’Observatoire révèle de grandes disparités entre les territoires : **les Français n’ont pas les mêmes coûts de santé en fonction du département où ils habitent. Ces différences sont constatées que ce soit pour l’achat de lunettes, de prothèses dentaires ou auditives.** Et les écarts peuvent être très importants, allant du simple au double pour l’achat d’une paire de lunettes de même correction !

De ce fait, **le reste à charge des Français est très différent d’un département à l’autre.** Pour l’achat d’un équipement moyen, un assuré doté de la garantie de complémentaire santé la plus fréquente, en optique ou dentaire, aurait un reste à charge nul dans certains départements (comme les Ardennes ou l’Ariège), alors que dans d’autres (en région parisienne notamment), son reste à charge resterait élevé. Le recours à une prothèse auditive laisse toujours un reste à charge, quel que soit le département de l’assuré.

Ces disparités se retrouvent également dans l’accès aux professionnels concernés sur les territoires, **leur nombre étant très variable d’un département à l’autre.** Il y a ainsi 6 fois plus d’audioprothésistes par habitant dans la Drôme qu’en Seine-Saint-Denis !

Par ailleurs, en fonction de l’endroit où ils habitent, les Français ne sont pas exposés de la même façon aux dépassements d’honoraires des médecins spécialistes, une autre composante du reste à charge. Dans la quasi-totalité des départements, au moins un spécialiste sur deux pratique des tarifs dits « maîtrisés » - à l’exception de la région parisienne et de l’Auvergne/Rhône-Alpes où ils sont moins nombreux.

Autre enseignement du baromètre : **les Français ont le reste à charge le plus bas des pays de l’Union européenne à 15, grâce à l’intervention conjointe de l’assurance maladie et des mutuelles.** Leur reste à charge s’élève ainsi à 247 euros en moyenne en 2015.

« DES PERCEPTIONS »

D'après l'étude d'opinion menée par Harris Interactive pour la Mutualité Française, le **sentiment des Français sur l'évolution de leur reste à charge est sans appel. Les deux tiers d'entre eux considèrent que leur reste à charge a augmenté** au cours des 5 dernières années, et ce, avant tout concernant les lunettes (69 %) et les soins dentaires (68 %), mais aussi les consultations chez un médecin spécialiste (60 %). En ligne avec la réalité constatée, **aux yeux de la plupart des Français, les tarifs des soins ne sont pas équivalents dans toutes les régions (près des 2/3 le pensent concernant les soins dentaires et optiques).**

Autre enseignement : près des trois quarts des Français (74%) se montrent pessimistes en ce qui concerne l'évolution de leur reste à charge à l'avenir, contre seulement 8% qui pensent qu'il tendra à diminuer. Et parmi les projets du gouvernement, **la réduction du reste à charge et la question des tarifs des soins et des dispositifs médicaux sont les sujets jugés les plus importants par les Français**, juste après la lutte contre les déserts médicaux.

« Cette 1^{ère} édition de l'Observatoire nous semble fournir un diagnostic utile à la recherche, en concertation avec l'ensemble des acteurs, des solutions pour parvenir à réduire le reste à charge des Français, un objectif permanent du mouvement mutualiste », explique Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française.

